

# OPTIMISEZ VOS RÉCOMPENSES

## ÉCONOMISEZ AVEC 4 SEGMENTS

Économisez sur vos achats de produits Bayer grâce à quatre segments : les traits génétiques, les herbicides, les insecticides/Emesto<sup>MD</sup> Silver et les fongicides.

## PRIME À L'ACHAT DE PLUSIEURS SEGMENTS

Économisez **2 %** en répondant aux exigences d'achat de deux segments **OU 3 %** en répondant aux exigences de trois segments (sur des produits admissibles).

## ÉCONOMISEZ 1 % DE PLUS EN UTILISANT LA PLATEFORME CLIMATE FIELDVIEW<sup>MC</sup> OU EN EFFECTUANT DES ACHATS D'UN MINIMUM DE 75 000 \$ EN PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES<sup>7</sup>

Pour obtenir tous les renseignements sur les offres, visitez le site [croppscience.bayer.ca/BayerValue](http://croppscience.bayer.ca/BayerValue).

Bayer se soucie de l'avenir de votre exploitation agricole. En luttant dès aujourd'hui contre la résistance des mauvaises herbes et en réduisant au minimum la prolifération de celles qui sont résistantes au glyphosate, vous pouvez obtenir des récompenses.

Visitez le site [Diversifiez.ca](http://Diversifiez.ca) pour en apprendre davantage sur la résistance aux herbicides.



### INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME DE RÉCOMPENSES BAYERVALUE DE 2020

Si vous étiez inscrit au programme BayerValue<sup>MC</sup>/Rallye horticole<sup>MD</sup> de 2019, vous le serez automatiquement pour le Programme de 2020. Sinon, vous avez trois options pour vous inscrire :

- // Nous appeler au 1 888 283-6847
- // Visiter le site [croppscience.bayer.ca/BayerValue](http://croppscience.bayer.ca/BayerValue)
- // Vous adresser au détaillant de votre région

# BV BayerValue<sup>MC</sup>

## PROGRAMME DE RÉCOMPENSES - EST

PLUS DE CHOIX. PLUS D'ÉCONOMIES. //

# 2020



\* Les récompenses maximales versées par produit admissible se limitent au nombre d'acres de traits génétiques correspondant.

# DES RÉCOMPENSES. DE LA SEMENCE À LA RÉCOLTE.

SEGMENT 1		SEGMENT 2		SEGMENT 3		SEGMENT 4		AUTRES PRODUITS ADMISSIBLES À UNE RÉCOMPENSE SUPPLÉMENTAIRE <sup>6</sup>	
TRAITÉS GÉNÉTIQUES <sup>3,4</sup> (Min. requis : deux hybrides de maïs ou deux variétés de soya, ou un de chaque)	ÉCONOMIES (en %) (Min. : 100 acres)	HERBICIDES	ÉCONOMIES (en %) (Min. : 1 500 \$/marque ou par groupe de marques) <sup>5</sup>	INSECTICIDES / EMESTO SILVER	ÉCONOMIES (en %) (Min. : 1 500 \$/marque ou par groupe de marques) <sup>5</sup>	FONGICIDES	ÉCONOMIES (en %) (Min. : 1 500 \$/marque ou par groupe de marques) <sup>5</sup>		
SOYA RR2Y	+ 3 %	SENCOR <sup>MD</sup> 75 DF <sup>6</sup> SENCOR 480 <sup>6</sup>	+ 1 %	SIVANTO <sup>MD</sup> PRIME	+ 1 %	LUNA SENSATION <sup>MD</sup>	+ 1 %	<b>ADMIRE<sup>MD</sup></b> <b>ALION<sup>MD</sup></b> <b>BETAMIX<sup>MD</sup></b> <b>BUCTRIL<sup>MD</sup> M</b> <b>CALYPSO<sup>MD</sup></b> <b>CONCEPT<sup>MD</sup></b> <b>ENVIDOR<sup>MD</sup></b> <b>ETHREL<sup>MD</sup></b> <b>FLINT<sup>MD</sup></b> <b>NORTRON<sup>MD</sup> SC</b>  <b>OBERON<sup>MD</sup></b> <b>PARDNER<sup>MD</sup></b> <b>PRIWEN<sup>MD</sup></b> <b>PUMA<sup>MD</sup> ADVANCE</b> <b>SCALA<sup>MD</sup></b> <b>SERENADE<sup>MD</sup> OPTI</b> <b>SERENADE SOIL</b> <b>VELOCITY M3</b> <b>VARRO<sup>MD</sup></b>	
MAÏS RR2		XTENDIMAX <sup>MD</sup> AVEC LA TECHNOLOGIE VAPORGRIP <sup>MD</sup>	+ 1 %	MOVENTO <sup>MD</sup>	+ 1 %	ALIETTE <sup>MD</sup>	+ 2 %		
OU				DECIS <sup>MD</sup> 5EC	+ 1 %	PROLINE <sup>MD</sup>	+ 2 %		
SOYA RR2X	+ 4 %	CONVERGE <sup>MD</sup> XT <sup>3</sup> VIOS <sup>MD</sup> G3 OPTION <sup>MD</sup> L	+ 2 %			STRATEGO <sup>MD</sup> PRO	+ 2 %		
MAÏS SMARTSTAX <sup>MD</sup>						PROSARO <sup>MD</sup> XTR	+ 2 %		
MAÏS VT2P					EMESTO <sup>MD</sup> SILVER	+ 4 %	PROPULSE <sup>MD</sup>		+ 2 %
MAÏS TRECEPTA <sup>MD</sup>							LUNA TRANQUILITY <sup>MD</sup>		+ 3 %
		ROUNDUP XTEND <sup>MD</sup> AVEC LA TECHNOLOGIE VAPORGRIP <sup>MD</sup>	+ 2 %			VELUM <sup>MD</sup> PRIME	+ 4 %		
ÉCONOMIES POUR LE SEGMENT (en %) :		ÉCONOMIES POUR LE SEGMENT (en %) :		ÉCONOMIES POUR LE SEGMENT (en %) :		ÉCONOMIES POUR LE SEGMENT (en %) :			ADMISSIBILITÉ À LA PRIME APPLICABLE AUX ACHATS DE PRODUITS D'UN MONTANT DE 75 000 \$.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 16 % SUR TOUS LES PRODUITS ADMISSIBLES

Grâce à des solutions novatrices, vous tirez le maximum de votre saison, de la semence à la récolte. De nouvelles technologies et un plus grand nombre de produits vous permettent d'obtenir davantage de récompenses pour avoir choisi les meilleurs produits pour votre exploitation agricole.

## CALCULATRICE D'ÉCONOMIES TOTALES

SOMME DES ÉCONOMIES (en %) Additionnez le pourcentage d'économies totales de chaque segment.	% TOTAL DU SEGMENT
PRIME POUR L'UTILISATION DE CLIMATE FIELDVIEW <sup>MD7</sup> OU PRIME À L'ACHAT DE PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES D'UN MONTANT MINIMAL DE 75 000 \$ Il faut être admissible à un minimum de deux segments pour recevoir les primes.	+ 1 %
PRIME POUR DEUX SEGMENTS	+ 2 %
PRIME POUR TROIS SEGMENTS	+ 3 %
ÉCONOMIES TOTALES <sup>8</sup> Primes versées sur tous les produits admissibles <sup>11</sup>	MIN. : 5 % MAX. : 16 %

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME ET MODALITÉS

- Pour être admissibles au programme de récompenses BayerValue<sup>MC</sup> 2020 - Est et au programme Diversifié<sup>MC</sup> (collectivement appelés le « Programme de récompenses BayerValue 2020 » ou le « Programme »), les producteurs doivent être inscrits au programme et respecter les modalités du Programme et les règlements de BayerValue. Les producteurs doivent s'inscrire d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2020 pour être admissibles au Programme. Vous pouvez consulter l'intégralité des modalités et des règlements de BayerValue sur le site <https://www.cropsscience.bayer.ca/BayerValue> ou en appelant le Centre interactif de traitement des primes au 1 888 283-6847.
- Les modalités importantes à consulter en ligne sont les suivantes : application du Programme aux producteurs agricoles canadiens de l'Est, calculs des primes en fonction du prix de détail suggéré (PDS), taux pour les produits réputés admissibles à l'égard des exigences de superficie, consentements des producteurs agricoles concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels ainsi que l'utilisation de messages commerciaux électroniques et la présentation de preuves d'achat.
- Les références aux produits RR2Y, Maïs RR2, RR2X, SmartStax et VT2P sont des abréviations des produits Roundup Ready 2 Yield<sup>MD</sup> Soya, Roundup Ready<sup>MD</sup> Maïs 2, Roundup Ready 2 Xtend<sup>MD</sup> Soya, SmartStax<sup>MD</sup> RIB Complete<sup>MD</sup> Maïs et VT Double Pro<sup>MD</sup> RIB Complete<sup>MD</sup> Maïs.
- Les traits génétiques pour semences admissibles dans le cadre du Programme sont les suivants : Roundup Ready<sup>MD</sup> Maïs 2; VT Double Pro<sup>MD</sup> RIB Complete<sup>MD</sup> Maïs; SmartStax<sup>MD</sup> RIB Complete<sup>MD</sup> Maïs; Maïs Trecepta<sup>MD</sup> RIB Complete<sup>MD</sup>; Soya Roundup Ready 2 Yield<sup>MD</sup> et Soya Roundup Ready 2 Xtend<sup>MD</sup> des marques de maïs ou de soya admissibles ou entreprises canadiennes suivantes : Country Farm Seeds, Croplan<sup>MD</sup>, DEKALB<sup>MD</sup>, ELITE, Legend Seeds Canada, Maize Seeds, PICKSEED, Pride Seeds, Progran, PROSeeds (Sevita International) et SeCan. Vous devez acheter un minimum de 100 acres de traits génétiques admissibles pour remplir les conditions associées au segment correspondant. De plus, pour être admissible aux récompenses de 3 % ou de 4 % dans le segment des traits génétiques, il faut acheter au moins deux variétés d'hybrides de maïs ou de soya, ou une variété de chaque catégorie (non nécessaire pour le programme Diversifié). Si le producteur est admissible au segment des traits génétiques et qu'un minimum de 100 acres de traits génétiques correspondent aux produits RR2X Soya, SmartStax<sup>MD</sup> Maïs, VT2P Maïs ou Trecepta<sup>MD</sup> Maïs, il recevra une prime de 4 % en économies; sinon, le producteur recevra une prime de 3 % en économies. Le segment des traits génétiques sert uniquement aux critères d'admissibilité; il n'y a aucune récompense pour l'achat de traits génétiques, et les traits génétiques ne contribuent pas à l'admissibilité pour le minimum d'achat de 75 000 \$ en produits de protection des cultures (prime du 75 000 \$). Les traits génétiques sont calculés à un taux réputé de 2,7 acres par sac de maïs et de 0,74 acre par sac de soya.
- Chaque segment comporte des sous-segments déterminés pour lesquels il est possible d'obtenir des pourcentages d'économies précis. L'admissibilité aux économies liées à un segment nécessite des achats minimaux de 1 500 \$ au prix de détail suggéré (PDS) d'une marque ou du segment d'une marque au sein d'un sous-segment. Lorsque les économies en % d'un sous-segment sont atteintes, ce pourcentage d'économies peut être appliqué à tous les achats admissibles. Pour chaque segment, une fois que le minimum de 1 500 \$ d'achats au prix de détail suggéré (PDS) a été effectué (toutes les combinaisons de marques sont possibles), tous les achats de produits effectués pour ce segment sont admissibles aux économies accumulées provenant des économies de sous-segments, aux économies du segment ainsi qu'à la prime pour l'utilisation de Climate FieldView<sup>MD</sup> (prime FieldView) ou à la prime du 75 000 \$ (sous réserve des économies minimales et maximales indiquées aux présentes). Nonobstant les modalités qui précèdent, les achats de Sencor<sup>MD</sup> 75DF et de Sencor<sup>MD</sup> 480 ne sont admissibles à aucune économie dans le cadre du Programme.
- Les produits admissibles à une récompense supplémentaire ne sont pas pris en compte pour les économies en %, mais ils contribuent à l'admissibilité à la prime du 75 000 \$ pour l'achat de produits au PDS d'une valeur de 75 000 \$. Chaque produit admissible à une récompense supplémentaire sera ajouté aux économies totales si le total d'achat du producteur de chacun de ces produits s'élève à au moins 1 500 \$ (PDS).
- Pour recevoir une prime FieldView supplémentaire, le producteur doit avoir un compte actif sur la plateforme Climate FieldView<sup>MD</sup> au 30 septembre 2020, qui doit compter des données créées, téléchargées ou transmises en continu du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020. Pour recevoir la prime du 75 000 \$, le producteur doit acheter un minimum de 75 000 \$ (PDS) en produits pour la protection des cultures identifiés dans le Programme (y compris les produits associés à des paiements supplémentaires). De plus, il faut une admissibilité dans un minimum de deux segments pour pouvoir bénéficier de la prime FieldView ou de la prime du 75 000 \$. Un producteur ne peut recevoir qu'un maximum de 1 % en prime, indépendamment de son admissibilité à la prime FieldView et à la prime du 75 000 \$.
- Dans le cadre du Programme, il faut avoir accumulé un minimum de 5 % d'économies pour toucher les récompenses (le maximum est fixé à 16 %), peu importe le calcul des économies cumulées.
- Au Québec, Converge<sup>MD</sup> Flex est considéré comme un herbicide.
- L'admissibilité aux récompenses pour les produits du Programme Diversifié<sup>MC</sup> nécessite un achat minimum de 100 acres de traits génétiques admissibles. Chaque achat d'herbicide BlackHawk<sup>MD</sup>, Bifecta<sup>MD</sup> ou Fierce<sup>MD</sup> fera l'objet d'une récompense équivalente à celle versée à l'achat de traits génétiques admissibles correspondants de maïs ou de soya.
- Admire<sup>MD</sup>, Aliette<sup>MD</sup>, Alion<sup>MD</sup>, Bayer Cross, BayerValue<sup>MD</sup>, Betamix<sup>MD</sup>, Buctril<sup>MD</sup> M, Calypso<sup>MD</sup>, Concept<sup>MD</sup>, Converge<sup>MD</sup>, Decis<sup>MD</sup>, Emesto<sup>MD</sup>, Envidor<sup>MD</sup>, Ethrel<sup>MD</sup>, Flint<sup>MD</sup>, Infinity<sup>MD</sup>, Luna Sensation<sup>MD</sup>, Luna Tranquility<sup>MD</sup>, Movento<sup>MD</sup>, Nortron<sup>MD</sup> SC, Oberon<sup>MD</sup>, Option<sup>MD</sup>, Pardner<sup>MD</sup>, Priwen<sup>MD</sup>, Proline<sup>MD</sup>, Propulse<sup>MD</sup>, Prosaro<sup>MD</sup>, Puma<sup>MD</sup>, Scala<sup>MD</sup>, Sencor<sup>MD</sup>, Serenade<sup>MD</sup>, Sivanto<sup>MD</sup>, Stratego<sup>MD</sup>, Varro<sup>MD</sup>, Velum<sup>MD</sup>, Velocity et Vios<sup>MD</sup> sont des marques déposées du groupe Bayer ou de ses licenciés. La technologie de contrôle des insectes fournie par Vip3A est utilisée sous licence accordée par Syngenta Crop Protection AG. DEKALB<sup>MD</sup>, RIB Complete<sup>MD</sup>, la technologie et le concept<sup>MD</sup> Roundup Ready 2, Roundup Ready 2 Xtend<sup>MD</sup>, Roundup Ready 2 Yield<sup>MD</sup>, Roundup Ready<sup>MD</sup>, Roundup Xtend<sup>MD</sup>, SmartStax<sup>MD</sup>, Trecepta<sup>MD</sup>, VaporGrip<sup>MD</sup>, Double VT PRO<sup>MD</sup> et XtendMax<sup>MD</sup> sont des marques de commerce du groupe Bayer. Monsanto Canada ULC est titulaire des marques. FieldView<sup>MD</sup> est une marque de commerce de The Climate Corporation. Agrisure Viptera<sup>MD</sup> est une marque déposée de l'entreprise Syngenta Group, utilisée sous licence. LibertyLink<sup>MD</sup> et le concept Water Droplet sont des marques de commerce de BASF, utilisées sous licence. Herculex<sup>MD</sup> est une marque déposée de Dow AgroSciences LLC, utilisée sous licence. BlackHawk<sup>MD</sup> et Bifecta<sup>MD</sup> sont des marques déposées de Nufarm Agriculture Inc. Fierce<sup>MD</sup> est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC. Toutes les autres appellations commerciales et marques de commerce sont des appellations et des marques de leurs détenteurs respectifs.
- VEUILLEZ TOUJOURS VOUS CONFORMER AUX EXIGENCES RELATIVES À LA COMMERCIALISATION DES SEMENCES ET AUX EXIGENCES EN MATIÈRE DE GESTION RESPONSABLE, ET SUIVRE LES DIRECTIVES D'UTILISATION QUI FIGURENT SUR LES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. Les détails de ces exigences peuvent être trouvés sur <https://traits.bayer.ca/en/product-legal/>.
- Bayer CropsScience Inc. est un membre de CropLife Canada. © Groupe Bayer, 2019. Tous droits réservés.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1 888 283-6847 ou visitez le site [cropscience.bayer.ca/BayerValue](https://www.cropscience.bayer.ca/BayerValue).